



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-95724>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **25-95724**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-61205

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Bordeaux Métropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24330031600011

Ville : BORDEAUX

Code postal : 33045

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 33

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réaménagement du P+R Bougnard - Relance lot n° 1

Code CPV principal - Descripteur principal : 45223300

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de réaménagement du P+R Bougnard - Relance lot n°1 : Terrassements, VRD et réseaux humides voirie. Marché ordinaire. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Une visite facultative sur site est proposée

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 6 Date d'attribution : 26/08/24 Marché n° : 2024e0228m Cmr, 37 Av Maurice Levy, 33700 Merignac Montant Ht : 984 075,80 Euros Sous-traitance : non. Renseignements complémentaires : La consultation du(des) contrat(s) peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/08/2025